La reconstruction du collège d'Ithaque

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **63 (1954)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Après le désastre des îles grecques

LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE D'ITHAQUE

Le 25 juin, à Vathy, principale ville de l'île d'Ithaque qui a été, on s'en souvient, ravagée par les tremblements de terre d'août 1953, a été posée la première pierre du nouveau bâtiment destiné à accueillir les écoles secondaires de l'île.

Le ministre de Suisse à Athènes, M. C. Stucki, était présent à cette manifestation qui fut un beau témoignage de la gratitude hellénique pour l'aide apportée par notre pays aux sinistrés des îles ioniennes. On se rappelle en effet que, sur la demande des autorités et de la Croix-Rouge grecques, les fonds recueillis en Suisse ont été affectés à la reconstruction de cette école, dont l'importance est presque vitale pour la jeunesse insulaire et dont il eût été impossible sans cela d'envisager de longtemps la remise en activité.

M. Stucki a bien voulu nous adresser un émouvant récit de cette manifestation, qui eut lieu en présence de nombreuses personnalités grecques et des autorités de l'île accompagnées de toute la jeunesse ithaquienne portant les couleurs grecques et suisses. Une plaque de marbre sur laquelle la Croix-Rouge hellénique avait fait graver une inscription rappelant que «Le 25 juin 1954, le Ministre de Suisse en Grèce avait posé cette première pierre», fut scellée par les soins de M. Stucki lui-même. Le recteur du gymnase dit en grec la reconnaissance de l'école et de la jeunesse de l'île pour ce témoignage de l'amitié suisse. Au cours d'une frugale collation, le bourgmestre d'Ithaque, le président de l'association des Ithaquiens d'Athènes, le ministre grec de l'information, M. Gerokostopoulos, et le président de la Croix-Rouge hellénique, M. Georgakopoulos, prirent la parole. M. Stucki eut le plaisir et l'émotion de leur répondre en souhaitant le prompt achèvement des travaux qui permettraient à l'île si cruellement meurtrie de retrouver son visage et son bonheur.

Des adresses de remerciement du «Déme d'Ithaque» aux donateurs suisses furent remises à M. Stucki pour la Croix-Rouge suisse, le Comité d'aide suisse aux enfants grecs, la Ligue Jean-Gabriel Eynard, la Chaîne du Bonheur et la Radio suisse. Notre ministre lui-même se vit décerner en signe de reconnaissance pour la Suisse le titre de «Citoyen d'honneur» de l'île chère à Homère.

Vathy est situé au fond d'un golfe profond et couronné de montagnes, l'on a choisi pour édifier le nouveau collège un emplacement de quelques 7200 mètres carrés légèrement sur la hauteur et en dehors de l'agglomération, à 200 m de la côte, non loin d'un petit hôpital qui est dû à l'aide de la Suède. L'emplacement choisi était occupé jusqu'ici par une vigne. Le nouvel édifice sera de style grec, il semble excellemment adapté au but recherché et est d'un goût sobre et sûr.

La décision de consacrer à la construction de ce collège les sommes recueillies en Suisse apparaît de tous points judicieuse. Une année après le terrible séisme qui l'a ravagée, l'île apparaît plus cruellement touchée qu'on ne pouvait l'imaginer. Vathy a été quasi totalement détruite. Si la population est entièrement aujourd'hui logée dans des baraquements de planche et si l'on a pu supprimer les tentes du début, les travaux de reconstruction sont considérables et ont été ralentis par la nécessité de déblayer d'abord les masses énormes d'éboulements causés par la catastrophe de l'été dernier. Le manque d'eau continue d'être un grave problème, toutes les citernes ayant été détruites: l'eau est amenée quotidiennement de Patras, à cinq heures de mer, par bateau citerne.

Si l'enseignement du collège est assuré tant bien que mal dans un baraquement, il était indispensable de pourvoir au plus tôt à la reconstruction d'un bâtiment. Ce collège est en effet d'une importance considérable pour l'île toute entière, du point de vue économique comme de celui spirituel, étant donnés son éloignement et la pauvreté de ses habitants. A voir la somme des dégâts entassés partout, on doute qu'il eût été possible aux autorités d'envisager avant bien des années d'entreprendre eux-mêmes la reconstruction de ce bâtiment.

Il est émouvant de penser d'ailleurs qu'en prenant à charge la construction de ce collège, l'on renoue une belle tradition. Un Lausannois, M. Gern, dont le souvenir est resté vivant à Ithaque, a été voilà bien des années une des chevilles ouvrières de cette école.

Au cours d'une rapide excursion en automobile, M. Stucki a pu se rendre compte de tout ce que l'île a souffert. Seule la localité de Stavros, où les Finlandais ont construit une maison préfabriquée qui sert de dispensaire, a été relativement moins endommagée. Ce dispensaire, comme l'hôpital suédois de Vathy que nous avons mentionné ci-dessus, qui contient seize lits et qui a également été monté dans deux maisons préfabriquées, doivent être repris par la Croix-Rouge hellénique.

L'ALMANACH DE LA CROIX-ROUGE SUISSE POUR 1955 A PARU

La 32e édition de l'Almanach de la Croix-Rouge suisse vient de paraître. Refondue et rénovée entièrement, cette édition offre avec une analyse méthodique des premiers soins en cas de maladie et d'accident une grande variété d'articles médicaux, de nouvelles, de chroniques, de conseils et de renseignements de tous ordres. Une large part de l'almanach est consacrée cette année aux plantes médicinales, à leur cueillette, leur conservation et leur emploi, des dessins de plantes de Mme L. Gilodi accompagnent le texte de M. R. Hilfiker. Des nouvelles et des récits sont signés par M. Jean Marteau et par Mme Marie Mauron, prix Veillon 1953, par Mlle Henriette Dibon et par M. Rochat-Cenise. Quatre compositions de M. Henry Meylan — qui a illustré également les récits et nouvelles — accompagnent les quatre saisons de l'an. Les propos de l'an sont signés par «Marc-Abram». L'almanach contient toutes les adresses utiles en Suisse romande pour la Croix-Rouge suisse, l'Association suisse des Samaritains, la Société suisse des troupes du service de santé, les colonnes croix-rouges, les écoles d'infirmières, etc. ainsi que la chronique de la Croix-Rouge en Suisse et dans le monde au cours de l'an écoulé. Ce conseiller et ce messager de «votre» Croix-Rouge est indispensable dans tous les foyers. On peut se le procurer auprès de l'imprimeur, Hallwag S. A., Nordring 4, Berne. Son prix est de 1 fr. 90. (Compte C. P. III. 414, Almanach de la Croix-Rouge, Berne.)